

**MISE EN LIGNE LE 08-03-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230302-DCM23-011-DE  
Date de télétransmission : 08/03/2023  
Date de réception préfecture : 08/03/2023

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 23.011**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mars, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 24 février 2023

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 24 février 2023

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** :

Mme Éliane CIRAUD-LANOUE représentée par M. Patrick MARENGO  
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU  
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Didier SIMONNET  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : ADMISSION DE CRÉANCES ÉTEINTES - BUDGET PRINCIPAL

**RAPPORTEUR** : M. CAU

**VOTE** : UNANIMITÉ

**MISE EN LIGNE LE 08-03-2023**

Monsieur le comptable public de ROYAN a établi la liste des créances éteintes concernant le Budget Principal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les demandes concernant ces créances éteintes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des finances,
- Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'approuver les créances éteintes figurant sur la demande établie par Monsieur le comptable public de ROYAN pour le Budget Principal :

|          |                   |            |
|----------|-------------------|------------|
| Etat N°1 | Année 2012 à 2021 | 8 721.66 € |
|----------|-------------------|------------|

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6542 – Fonction 01 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Gilbert THULEAU

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 08 mars 2023